

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2013**

**Séance ordinaire** du 31 janvier 2013 à 18 heures

**Sous la Présidence** de Monsieur SCHWEIZER Christian, Maire

**Présents :** MM. SCHWEIZER, LEONARD, HENRY, STIBLING, MARTIN,  
Mmes BRAUN, CHARDAR, NINFEI

**Absents avec procuration :**

Monsieur NINFEI Gabriel a donné procuration à Madame NINFEI Danielle  
Monsieur STOLLER David a donné procuration à Monsieur STIBLING Fabrice  
Madame BICELLI Carine a donné procuration à Monsieur Christian SCHWEIZER  
Madame MARINACCI Louise a donné procuration à Monsieur Michel HENRY  
Madame BARTRINGER a donné procuration à Monsieur LEONARD André  
Madame MARTIN Peggy a donné procuration à Monsieur MARTIN Cédric

**Absents sans procuration :**

avec l'ordre du jour ci-après :

- 1 – Approbation du compte-rendu de la dernière séance
- 2 – Approbation de la carte communale
- 3 – Assurance : chèque de ristourne
- 4 – Honoraires huissier pour Pérotin
- 5 – Subvention
- 6 – Adhésion de la commune de BETTAINVILLERS et retrait de la commune de CHENIERES au S.I.V.U. Fourrière du Jolibois de Moineville
- 7 – Programme de travaux en forêt communale
- 8 – Divers

### **APPROBATION DE LA CARTE COMMUNALE**

Vu la délibération en date du 19 janvier 2012 prescrivant l'établissement de la carte communale,

Vu l'arrêté municipal N° 12/2012 en date du 28 septembre 2012 mettant la carte communale à enquête publique,

Entendu les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que la carte communale telle qu'elle est présentée au conseil Municipal est prête à être approuvée conformément à l'article R124-7 du Code de l'Urbanisme,

Après avoir entendu l'exposé du maire et en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

- décide d'approuver la carte communale telle qu'elle est annexée à la présente
- demande l'approbation de la carte communale à Monsieur le Préfet, par délibération et par arrêté préfectoral,
- la carte communale approuvée par délibération du conseil municipal et par arrêté préfectoral est tenue à la disposition du public à la mairie de Moyeuvre Petite aux jours et horaires habituels d'ouverture ainsi qu'à la Préfecture (Direction Départementale des Territoires – 17 Quai Paul Wiltzer 57000 METZ)

- la présente délibération sera exécutoire :
    - après l'approbation de la carte communale par arrêté préfectoral ;
    - après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité. Premier jour d'affichage en Mairie de l'arrêté Préfectoral et de la délibération du conseil municipal, parution de la mention dans un journal ; publication au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département. La date à prendre en considération est celle du premier jour d'affichage.
  - adresse la présente délibération accompagnée du dossier de carte communale annexé au Préfet sous couvert du Sous-Préfet.
- 

### **ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE DE RISTOURNE DE L'ASSURANCE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

- accepte le chèque de ristourne d'un montant de 215 euros provenant de la CIADE, compagnie d'assurances de la commune.
- 

### **HONORAIRES DE L'HUISSIER POUR PEROTIN**

Après avoir entendu les explications du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

- décide de régler la note d'honoraires s'élevant à 485,75 euros à Maître Jacques FLESCHEM, huissier de justice à Thionville pour l'établissement d'un procès-verbal de constat dressé à l'auberge de Pérotin.
- 

### **DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire résume le contenu de la demande de subvention émise par la FNATH –association des accidentés de la vie, section de Moyeuve Grande, Saint Privat et Environs,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

- décide de ne pas octroyer de subvention à la FNATH –association des accidentés de la vie, section de Moyeuve Grande, Saint Privat et Environs.
- 

### **ADHESION DE LA COMMUNE DE BETTAINVILLERS ET RETRAIT DE LA COMMUNE DE CHENIERES AU SIVU FOURRIERE DU JOLIBOIS à MOINEVILLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

- décide d'accepter l'adhésion de la commune de BETTAINVILLERS et le retrait de la commune de CHENIERES au SIVU FOURRIERE DU JOLIBOIS de MOINEVILLE.
-

## **PROGAMME DE TRAVAUX EN FORET COMMUNALE**

Après avoir entendu les explications du Maire concernant les propositions faites par l'Office National des Forêts pour des travaux à réaliser en cours d'année 2013,  
Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
À l'unanimité,

accepte les travaux suivants :

- Travaux d'infrastructure : réseau de desserte : entretien des lisières – route communale Moyeuve-Petite à Neufchef jusqu'à la parcelle 70 – montant estimé des travaux : 1.800 € H.T.
  - Travaux d'infrastructure : création de piste pour permettre l'exploitation de la coupe martelée Parcelle 17 A - montant estimé des travaux : 16.000 € H.T.
-